

Le Parisien

CAHIER SPÉCIAL



Autonomie : des progrès qui changent la vie

SOLIDARITÉ. Le salon Autonomic se tiendra à Paris, Porte de Versailles, du 11 au 13 juin.

OCCASION DE FAIRE LE POINT sur l'évolution des technologies, de la législation, des recherches... et de la société face au handicap et à la perte d'autonomie du grand âge, le salon Autonomic mettra l'accent sur le maintien à domicile. Bien sûr, l'accessibilité y tiendra une grande place (le salon accueille les VI^e Assises nationales qui y sont consacrées) mais passe-temps. Il s'agit de trouver pour toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge et la nature de celui-ci, des solutions pour mieux vivre. Comme le dit Paul Joly, directeur du laboratoire d'accessibilité et d'autonomie et lui-même professionnel du secteur, « l'architecture peut-être un véritable outil de compensation permettant à des personnes dépendantes âgées ou handicapées de retrouver leur indépendance tout en préservant leur mieux-vivre et leur mieux-être ». Encore faut-il que la société se mette véritablement à la place des personnes qui sont dans cette situation.

Une véritable évolution des mentalités

L'aide humaine (par ailleurs créatrice d'emplois) peut faire davantage et plus rapidement que des aménagements coûteux et parfois techniquement impossibles. Tous les acteurs, de l'Etat aux aidants familiaux, constatent que certes, il reste beaucoup à faire, mais que depuis dix ans les avancées, en particulier dans les mentalités, sont positives.

De la maison à la ville

Bernard Jomier, médecin à l'origine, maire adjoint de Paris à la santé et au handicap, ne dit pas autre chose : « La question interroge notre société sur ses valeurs. Elle va s'approprier la culture du handicap. Il semblera enfin normal que chacun puisse accéder à toutes les fonctions de la ville, tant dans le domaine des bâtiments, des transports, des écoles, des crèches, des installations sportives, des lieux de connaissance »... L'évolution des mentalités depuis dix ans (loi de 2005) laisse aussi à

penser que ce qui semblait impossible deviendra réaliste. Il était imaginable qu'une personne victime d'un handicap psychique, qui avait passé vingt ans en hôpital, puisse un jour en sortir. C'est pourtant déjà le cas. Cela suppose naturellement que l'accompagnant s'habitue à l'autre, que chacun comprenne les valeurs d'exemplarité de cette réinsertion. Plus simplement, lorsqu'un usager du métro aide une jeune maman à porter sa poussette sur quatre ou cinq marches, lorsque deux costauds soulèvent un fauteuil roulant, lorsqu'on aide un aveugle à se repérer dans les couloirs, on rend plus vivable un moyen de transports. Le facteur humain est d'ailleurs déjà à l'œuvre quand la conception d'un service prend en compte dès le départ la nécessité de l'adapter aux plus faibles. Il s'agit bel et bien de respecter la diversité, sous une forme longtemps négligée. Le handicap n'a pas encore droit de cité dans les fictions télévisées, comme le remarquait tout récemment le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mais les mentalités évoluent.

« Tout projet est examiné sous le prisme de l'accessibilité »

Marie Prost Coletta, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité

Le législateur avait prévu que tout serait accessible à tout le monde au 1^{er} janvier 2015. Beaucoup a été fait, les mentalités ont évolué mais le défi était intenable, pour de multiples raisons.

L'application de la loi de 2005 sur l'accessibilité a été repoussée. Que demandez-vous aux « retardataires » d'ici 2018 ?

L'application de la loi de 2005 est faite chaque jour à l'occasion des travaux réalisés dans les établissements recevant du public (ERP) par les services de la mairie et de l'Etat. En revanche, il sera possible pour tout gestionnaire ou propriétaire d'ERP de poursuivre ou d'engager des travaux de mise en accessibilité sur trois années après 2015, pour autant que ceux-ci soient inscrits dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Sur la base d'une programmation physico-financière, déposée avant le 31 décembre 2014, une dérogation à la date butoir pourra être sollicitée. **Quelles conclusions après la concertation entre associations de handicapés, élus et acteurs du logement ?**

Tous les acteurs sont convaincus de l'importance d'offrir à chacun la possibilité de vivre au quotidien dans nos cités. Certes, les impératifs des uns ne s'emboîtent pas nécessairement dans les attentes des autres. Mais il est clair que des propositions concrètes ont pu émerger des échanges. Celles-ci sont actuellement soumises au Parlement. Et le dispositif permettant de compléter la loi de 2005 et les textes visant à simplifier et améliorer la réglementation seront disponibles cet été. **Vous allez valoriser les meilleures pratiques, initiatives et réalisations. Comment contribuer à l'accélération du processus d'accessibilité, voire l'étendre ?** L'accessibilité est maintenant suffisamment portée pour que tout projet soit examiné sous son prisme. Avec la remise de trophées en clôture des VI^e Assises de l'accessibilité, l'objectif poursuivi est la valorisation des acteurs et la diffusion des savoirs. Donner envie et non punir est l'objectif recherché. De même, s'engager dans une démarche volontaire pour proposer un Ad'AP est la meilleure assurance de la réussite du projet.

« Se mettre véritablement à la place de l'autre »

Paul Joly, architecte, président du Conseil National Handicap



« Que vous inspire le report de l'accessibilité universelle au delà de janvier 2015 ?

Je comprends que les associations de personnes en situation de handicap manifestent. Je sais en revanche que certaines des directives de la loi de février 2005 (voir page A) étaient soit inapplicables soit rattrapées par l'évolution technologique. Je vais donner deux exemples : une personne en fauteuil veut pouvoir dîner confortablement dans un restaurant, comme les autres clients. Elle ne veut pas forcément que l'on fasse passer la mezzanine de 25 à 50 m² pour qu'elle puisse manoeuvrer. Il faudrait aussi réduire les rampes à moins de 5% de pente. Beaucoup de fauteuils électriques y parviennent pourtant... Surtout, il faut faire attention aux normes inadaptées. Ainsi, on impose des toilettes pour handicapés mais on laisse des verrous à molette impossibles à ouvrir, des sèche-mains à une hauteur tellement inadaptée qu'on devrait les appeler sèche-cheveux et des poubelles à pédale ! En revanche, il n'y a aucun système d'alarme au cas où une personne tomberait. C'est simple à mettre en place mais ce n'est pas fait. Il y a de quoi être agacé.

Que faut-il faire ?

Ce que je viens de dire se résume à : il faut se mettre véritablement à la place de l'autre. Intégrer la notion de plaisir, de bien-être, concevoir une interaction entre les personnes et le bâtiment, le tout dans une approche souple, réaliste et évolutive en fonction des évolutions technologiques.

Pessimiste ?

Pas du tout. Lorsque j'ai créé le laboratoire d'accessibilité et d'autonomie, personne n'y croyait. Aujourd'hui, ce sont des priorités. La société a évolué en même temps que la technologie. Le nombre de plus en plus important de personnes âgées en état de dépendance nous a contraint à prendre celle-ci en compte. »

7h30



UN RÉVEIL

PARLANT signale à Diane, dont la vue est devenue très déficiente, qu'il est temps de se lever. Passage à la salle de bain dont l'entrée et celle de la douche sont balisées par des bandes colorées. De même pour la tablette au dessus du lavabo.



« Quand ma vue a baissé brutalement, j'étais perdue et j'avais le sentiment d'avoir aussi perdu ma féminité. Le jour où j'ai osé me maquiller de nouveau, cela a été une étape. J'ai mis du temps à trouver de nouveaux gestes et j'ai essayé aussi de nouveaux produits comme un fond de teint en poudre plutôt qu'en crème. Mon mari m'aide et j'ai retrouvé le goût de plaire. »

CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Au delà du traumatisme de la perte de la vue, la dépression guette. Un soutien psychologique, en particulier pour les personnes seules, doit impérativement être mis en place.

8h30



DÉPLACEMENTS. Laurent, paraplégique en fauteuil roulant, quitte son domicile en banlieue sud pour un rendez-vous à la Défense. Arrivé Gare de Lyon, il croise les doigts pour que les ascenseurs fonctionnent car sinon il faut prendre les escalators, au moins deux différents. Avant de prendre le premier il faut vérifier que le deuxième fonctionne sinon on risque de se retrouver bloqué entre deux étages. Même inquiétude à l'arrivée à La Defense sur la disponibilité des ascenseurs et des escalators ! Pourquoi ne pas prendre le taxi ? À Paris la circulation rallonge de manière très importante les délais et donc la marge à prendre pour arriver à l'heure à son rendez-vous.

CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Les tramways sont tous accessibles, les bus presque tous, reste le réseau souterrain où le nombre d'escaliers, les consignes de sécurité et la foule à certaines heures transforment le trajet en parcours du combattant. L'aide aux usagers peut grandement améliorer ce périple.



Grand jour pour Charles.

Il a **RENDEZ-VOUS** ce matin avec la **COMMISSION MÉDICALE DE LA PRÉFECTURE** de son département. Constituée de deux médecins, elle a pour vocation de prononcer son aptitude, maintenant qu'il est en fauteuil, à la conduite ainsi que les aménagements nécessaires au véhicule. Ces démarches sont obligatoires. Charles n'aura pas forcément besoin de repasser son permis B mais il devra faire vérifier son aptitude à conduire un véhicule spécialement aménagé pour lui.

9h30



CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Trop de personnes ignorent que l'on peut s'adresser au Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap (CEREMH). Il pourra vous informer sur les démarches administratives à effectuer et les possibilités d'aménagement de votre véhicule. Il propose également des formations d'apprentissage à la conduite. www.ceremh.org

10h30



Michel est heureux : aujourd'hui **VISITE AU MUSÉE** d'Orsay, en dépit de son handicap : il est sourd. Il a préparé sa visite sur internet (Musée d'Orsay puis Informations pratiques). Il sait qu'il pourra « voir » les informations et les commentaires de spécialistes, en langage des signes français (LSF). Il sait également que certains jeudi soirs des visites individuelles peuvent être organisées. Enfin l'auditorium dispose d'une boucle magnétique pour les visiteurs malentendants appareillés.

CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Mieux faire connaître les musées accessibles. Le site de l'université de Paris 8 (www2.univ-paris8.fr) classe les musées par accessibilité en fonction du type de handicap. D'autant que les aménagements sont souvent complexes à mettre en oeuvre dans des bâtiments historiques, classés et fragiles...

16h



RECRUTEMENT.

Trouver du travail, ce n'est déjà pas simple lorsque l'on est valide, alors, quand on est en fauteuil... Pierre ne se décourage pas pour autant : il sait que plus de la moitié des entreprises respectent les « quotas » de travailleurs en situation de handicap. Soucieux de mettre tous les atouts dans son jeu, il a rendez-vous avec un cabinet de recrutement dont l'un des services est spécialisé en ce sens. Il sait déjà qu'il lui faudra jouer carte sur table avec un employeur, dire la vérité sur les contraintes physiques et sa fatigabilité qui nécessiteront sans doute un aménagement de son poste de travail. Il vient préparer ses futurs entretiens professionnels, retravailler son cv et sa lettre de motivation. Exactement comme les autres, ce qui le rassurerait plutôt.

CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Les personnes handicapées sont touchées, deux fois plus que les autres, par le chômage. Il faut donc encore plus travailler sur les points positifs d'une candidature. C'est l'objet de l'espace Recrutement d'Autonomic Paris : rencontres entre travailleurs handicapés et entreprises engagées, entretiens avec des employeurs ainsi que des acteurs du Travail Protégé et Adapté ainsi que de la Formation Professionnelle.



AU SPORT! Claire sait

que les personnes atteintes d'un handicap sont souvent perçues par les « valides » comme une minorité désavantagée. Elle sait aussi que la perception du corps joue un rôle important dans la construction de l'estime de soi. Elle a donc décidé de se mettre au golf en fauteuil. Elle pratiquait ce sport avant son accident et n'a pas voulu y renoncer. Bien sûr, c'est beaucoup plus difficile, le fauteuil nécessaire est coûteux mais elle estime que son initiative est positive. Elle a (re)conquis l'estime de ses anciens amis golfeurs, admiratifs.

CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

La Fédération handisports mène de très nombreuses actions mais il reste encore des activités sportives difficilement accessibles et qui restent coûteuses. Les demandes pour une aide transitent bien sûr par les MDPH.

14h30



11h30



REPAS. Jeanne estime avoir de la chance. Elle dispose d'une cuisine aménagée en fonction de son handicap et de son fauteuil. Les recherches en accessibilité et autonomie ont ici été prises en compte par l'artisan qui a installé le matériel. Plan de travail réglable en hauteur, porte de four escamotable, plaque de cuisson avec commandes en façade, faciles à saisir, évier à cuve large et peu profonde (Jeanne peut passer les jambes dessous), hotte avec télécommande... tout ou presque est possible.



CE QUI DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ

Les aides pour l'amélioration du logement sont très nombreuses et répondent chacune à des critères différents (liés à l'habitation elle-même et à la personne). Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées peuvent répondre à un bon nombre de questions mais il faut aussi chercher soi-même, avec l'aide des associations spécifiques à chaque handicap.

« La question du handicap interroge la société »

Bernard Jomier, maire-adjoint de Paris à la santé et au handicap.



« Sur l'accessibilité, y-a-t-il une spécificité parisienne ?

Bien sûr : c'est une ville capitale, de deux millions d'habitants sur un petit territoire, concentrant un très grand nombre d'établissements recevant du public, avec un maillage très serré de systèmes de transport et une très grande activité culturelle. C'est donc naturellement encore plus difficile ici qu'ailleurs. Pour autant, nous avons commencé en 2001, avant la loi. Nous dépensons 297 millions d'euros pour la seule accessibilité et nous estimons que ce n'est pas encore satisfaisant. Il faut vraiment que les personnes en situation de handicap accèdent à toutes les fonctions de la ville. Exemple : les écoles. Nous avons fait un état des lieux établissement par établissement. Il y a parfois peu de choses à faire, parfois des travaux très importants sont nécessaires pour les rendre accessibles. Aujourd'hui, 25% des écoles le sont. De même pour les crèches : nous avons un programme de « crèches exemplaires » capable d'accueillir 30 % d'enfants aux handicaps divers. En attendant, presque toutes les crèches existantes vont accueillir deux ou trois petits souffrant des mêmes difficultés.

Avez-vous des points forts à mettre en valeur ?

Ce sont les Parisiens qui peuvent répondre mais le médecin que je suis sait que la question du handicap interroge la société toute entière sur ses valeurs. Il faut adapter celle-ci aux plus faibles. Lorsque l'accompagnement humain permet à certaines personnes qui ont passé 20 ans en hôpital spécialisé de sortir dans la société, de nous faire espérer qu'un jour prochain elles pourront sans doute vivre en appartement, je me dis que cette loi est un vrai progrès même si des aménagements doivent être trouvés.

Lesquels ?

Les dispositifs pour aider à appliquer la loi ont manqué. Il n'y a d'ailleurs pas que des questions de coûts. Nous avons besoin certes d'une aide financière mais aussi d'un appui technique : on n'agit pas de la même manière au profit d'une personne à mobilité réduite, d'un enfant souffrant de troubles mentaux, de personnes malentendantes ou mal voyantes. On ne modifie pas non plus indifféremment un bâtiment du XVI^e siècle ou un immeuble de 1970. Nous avons des ressources en interne mais nous avons besoin de conseils. »

Le salon Autonomic de Paris de A à Z

PRATIQUE. Pour retrouver rapidement les stands les plus en relation avec vos difficultés et les conférences les plus en phase avec votre problématique personnelle ou familiale.

ACCÉSSIBILITÉ. Plus de 50 exposants s'y consacrent. Professionnels de l'aménagement de logements ou d'accès extérieurs, de cuisines et salles de bain adaptées, de la domotique ou de la signalétique mais aussi du tourisme et des loisirs, institutions et sociétés de transports sont rassemblés au club Access Pro. Les thèmes abordés sont multiples au fil des stands et des débats mais aussi lors d'entretiens personnalisés.

BADGE. Il permet d'éviter l'attente aux bornes d'accueil et d'enregistrement. Allez sur www.autonomic-expo.com Rubrique Visiter

COACHING. Des ateliers et entretiens sont animés par des spécialistes des ressources humaines en vue de rendez-vous professionnels. Un travail pour améliorer CV et lettres de motivation est proposé. Il est important de venir sur le salon avec son CV pour l'améliorer en direct et le laisser aux employeurs présents ! Pour les fans de l'image, ateliers relooking et, le 12 juin, animation spécifique sur les CV vidéo.

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES.

Rugby fauteuil, basket fauteuil, assistance par des chiens, tir à l'arc - tous les jours dans le hall 4.

ECOUVER. Mais aussi voir, toucher, grimper : parcours des sens, initiation à l'écriture Braille, maquillage, pilotage, défilé de mode... En permanence sur de très nombreux stands.

FORUMS ET CONFÉRENCES.

La sécurité financière des personnes en situation de handicap jusqu'aux chiens guide d'aveugle, du logement à la vie artistique, des dizaines de conférence au Forum autonomie, à la maison de l'autonomie ou au forum emploi et formation. Tout sur le site www.autonomic-expo.com

GUIDE. Démonstration de l'aide précieuse des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap moteur.



L'essentiel des innovations technologiques en faveur de toutes les formes de handicap est présenté sur le salon. Les décideurs et les prescripteurs sont là.

HABITAT. La maison de l'autonomie présente, sur 200 m² tout ce qui peut faciliter la vie en compensant au maximum les handicaps aussi bien visuels, cognitifs que moteurs.

INFORMATIONS. Une seule adresse pour tout savoir : www.autonomic-expo.com

JOLY PAUL. Architecte spécialisé depuis trente ans dans l'accessibilité et président du Conseil national handicap invite les professionnels à sortir de la pensée unique, faite de contraintes et de normes.

KIN-BALL. Découverte de ce jeu grâce à la Fédération française du sport adapté. Hall 4 - les 11 et 13 juin.

LAURÉATS. À l'occasion des Assises de l'Accessibilité, qui auront lieu dans

le cadre du salon, seront remis les trophées des belles pratiques et des bons usages. Onze prix récompenseront les lauréats le vendredi 13 juin à 11h 45.

MÉTIERS. Un espace spécifique vous propose de la documentation et des solutions pour vous guider dans votre parcours professionnel.

NORMES. Elles feront l'objet de débats partout dans le salon ; elles sont particulièrement importantes pour les personnes en situation de handicap. Leur côté parfois trop rigide peut aussi être un obstacle à l'accessibilité en raison des coûts qu'elles génèrent.

OUTILS. Vendredi 13 juin, de 9h 45 à 13h, dans le cadre des Assises nationales de l'Accessibilité, tout ce qu'il faut savoir sur les dispositifs au service des personnes en situation de handicap.

PLATEAU DES ARTISTES.

Poésie, danse, Chanson, musique, théâtre... en permanence dans le hall 4.

QUI VISITE LE SALON ?

Le dernier salon Autonomic à Paris, en 2012, avait accueilli plus de 30 000 visiteurs, répartis équitablement entre professionnels et particuliers.

RECRUTEMENT. Les 11 et 12 juin seront consacrés aux rencontres entre demandeurs d'emploi et recruteurs dans un espace dédié. La journée du 13 sera concentrée sur les conseils et les informations.

SECTEURS. Le salon est divisé en secteurs pour répondre au besoin d'information des visiteurs, professionnels ou grand public. Matériels et aides techniques ; déficits sensoriels ; grand âge ;

maison de l'autonomie et habitat ; accessibilité des espaces publics, de la voirie, des établissements recevant du public ; tourisme, culture, loisirs et sports ; santé, bien-être et hygiène ; véhicules adaptés et transports collectifs ; emploi et insertion ; institutions, ministères et collectivités ; fédérations professionnelles ; économie sociale et solidaire ; presse et media.

TRANSPORTS.

Pour se rendre au salon : en métro Ligne 12, direction Mairie d'Issy, station porte de Versailles ou Ligne 8, station Balard ; en tramway Ligne T2 ou T3, station Portes de Versailles ; en bus Ligne 80, station Porte de Versailles. Lignes 42, 39, 80 et 169, station Balard ; en transports pour personnes à mobilité réduite, pour Paris : 0810 0810 75 - pour l'Île-de-France : 01 60 77 20 20

UTILE. Pour participer aux prochains salons Autonomic, contactez le 01 46 81 75 00 ou écrivez par mail à info@autonomic-expo.com.

VILLES. Metz, les 16 et 17 octobre, et Marseille, les 27 et 28 novembre, seront les prochaines étapes du salon Autonomic.

WEB. Le salon Autonomic est présent sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/pages/Autonomic-info/111877042172992 et https://twitter.com/Autonomic_info

YOUTUBE. De nombreuses vidéos de présentation des précédents salons sont disponibles sur la chaîne internet. Vous pourrez y visiter la Maison de l'Autonomie, exclusivité du salon, et revoir les défilés de mode organisés lors d'éditions passées.

ZOOThÉRAPIE. Conférences de l'Institut Français de Zoothérapie toute la journée du 12 juin dans le Hall 7. Pour tout savoir sur la thérapie par les animaux.

Salon
autonomic
Paris



Grand Public & Professionnel
35 000 visiteurs | 400 exposants

13^e
Edition

Handicap | Grand Âge
Maintien à Domicile

Toutes les solutions pour mieux vivre !

Matériels | Services | Conseils

Mer | Jeu | Ven
11 | 12 | 13
JUIN 2014

PARIS PARC EXPO
PORTE DE VERSAILLES

ENTRÉE GRATUITE

Votre badge en 1 clic !
www.autonomic-expo.com

